

MOB' AND GO FORMATION CODE DE LA ROUTE ET PERMIS B

Objectifs

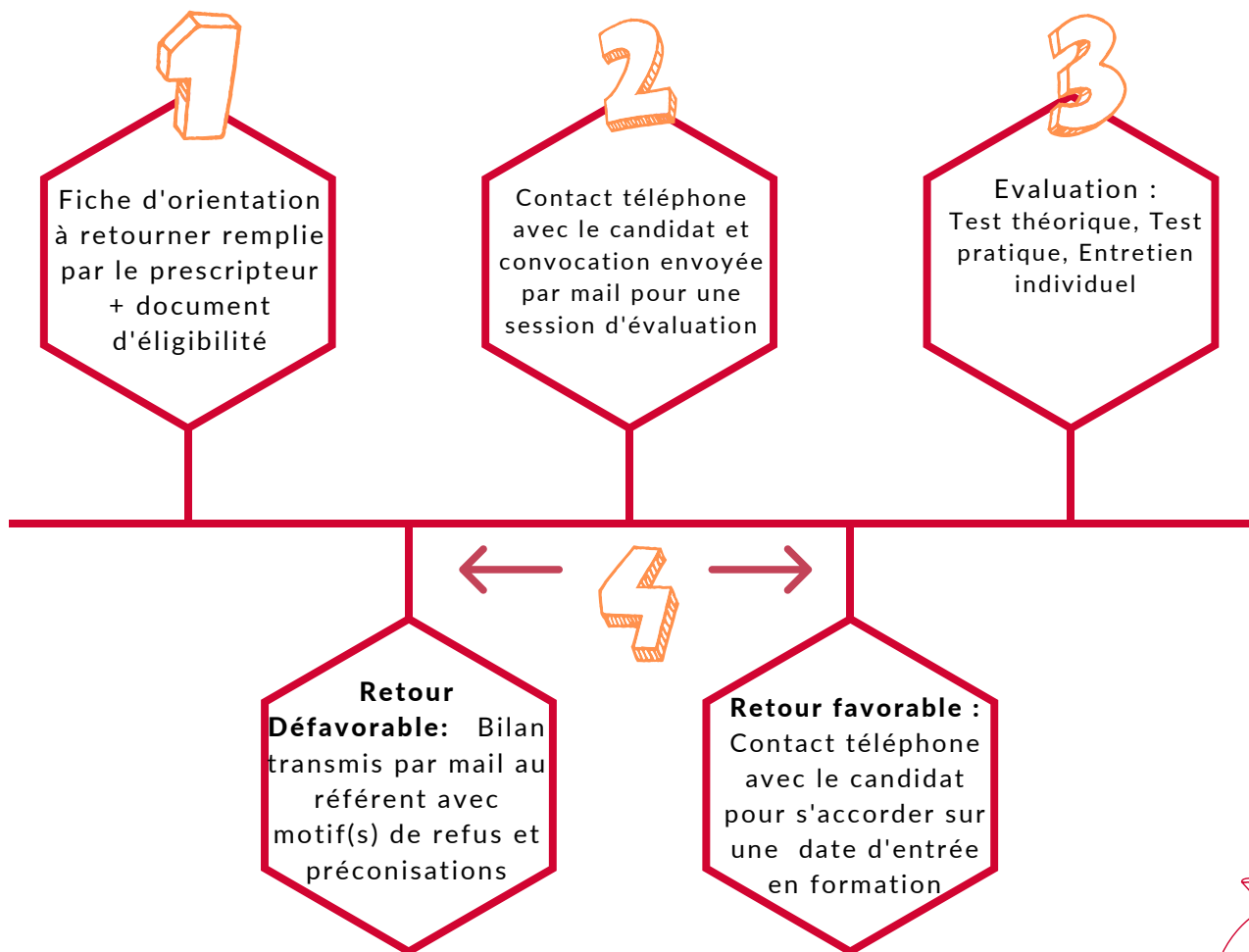
- Préparer et valider les épreuves théoriques et pratiques du permis B.
- Permettre à des personnes en insertion professionnelle d'accéder à un emploi ou d'augmenter leur employabilité en devenant titulaire du Permis B.



Prérequis

- Plus de 18 ans
- Capacité financière
- Projet professionnel nécessitant le permis
- Bon niveau de compréhension en français
- A l'aise avec l'outil numérique
- Avoir besoin d'une pédagogie adaptée
- Ne pas être détenteur du code de la route
- Ne pas avoir déjà eu le Permis B
- Disponibilité

Modalités et délais d'accès



Durée

Contrat de 12 mois maximum
6 mois maximum pour le Code
6 mois maximum pour la Conduite
60 heures de cours théoriques obligatoires

Reste à charge

Evaluation : 15€
Formation théorique : 230€
Examen code : 30€
Heure de conduite : 17€





Méthodes mobilisées

Parcours divisé en 3 phases d'apprentissage

Phase intensive
60 heures de théorie réparties sur 2 à 5 semaines

Phase Autonome
Révision en ligne et en salle de code jusqu'à obtention de l'examen

Phase Pratique
2 leçons de 2 heures par semaine jusqu'à l'examen

Les 2 premières phases permettent de préparer les 10 thèmes de l'examen théorique
La dernière phase permet d'acquérir les 4 compétences de l'examen pratique.

Les différents modules de formation sont enseignés de façon interactive, en alternant les modalités pédagogiques : cours magistral, pratique, renforcement, examens blancs, exposés, ateliers collectifs.

Les participants sont accompagnés tout au long de la formation par un formateur référent et par une chargée d'insertion.



Evaluation

L'évaluation d'entrée à pour objectif de valider l'adéquation entre le profil du candidat et le cadre de formation.

Prérequis : Formation Théorique < 110h
Formation Pratique < 70h

Système d'entrées-sorties permanentes :
100 entrées par an réparties sur 7 sessions de Janvier à Octobre



Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Référent handicap :

Dorothee DUMAS

06 68 91 62 93

dorothee.dumas@apprentis-auteuil.org

Dans le cas d'une RQTH, une visite doit au préalable être effectuée chez un médecin agréé par la Préfecture ; seule personne habilitée à statuer sur la compatibilité du handicap avec le passage d'un permis.

Contact

Fondation Apprentis d'Auteuil - Pôle Avenir Emploi
44, avenue Paul Kruger 69100 Villeurbanne
Adriane BOYADJIAN 06-68-83-37-45

09.72.47.21.98 <https://pole-avenir-emploi.apprentis-auteuil.org>

